



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 107141

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les conséquences d'un éventuel report de la discussion du projet de loi sur les OGM. La France a déjà été poursuivie à plusieurs reprises par la Cour de justice européenne pour non-transposition de trois directives européennes de 1990, 1998 et 2001. Elle encourt une condamnation, d'ici à la fin de l'année, à payer une astreinte de l'ordre de 168 800 EUR par jour. Si la sérénité des débats est nécessaire pour examiner ce texte aux enjeux importants, il souhaiterait savoir quelles mesures il entend prendre afin de lever les poursuites et une telle condamnation qui viendrait grever de manière conséquente le budget de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107141

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10757